

**Fiducie d'Éducation des Adultes
des Premières Nations I
États financiers**

31 mars 2022

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Table des matières

Exercice clos le 31 mars 2022

	Page
Responsabilité de la direction	
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État de la situation financière	1
État des résultats	2
État de l'excédent accumulé	3
État de la variation des actifs financiers nets	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
Tableaux	
Tableau 1 – Tableau des charges par poste.....	13
Tableau 2 – Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	14
Tableau 3 – Services aux Autochtones Canada	15
Tableau 4 – AEC – CoPH	16
Tableau 5 – COVID-19	17
Tableau 6 – Services aux entreprises	18
Tableau 7 – Autres.....	19
Tableau 8 – SCHL	20
Tableau 9 – Immobilisations	21

Responsabilité de la direction

Aux fiduciaires et aux communautés membres de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

La responsabilité des états financiers ci-joints de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I incombe à la direction, et les états financiers ont été approuvés par les fiduciaires.

La responsabilité de la préparation et de la présentation des états financiers ci-joints, y compris des jugements et estimations comptables importants, selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public, incombe à la direction. Cette responsabilité comprend le choix des principes et méthodes comptables appropriés et la prise de décisions ayant une incidence sur l'évaluation des opérations pour lesquelles un jugement objectif est requis.

En s'acquittant de ses responsabilités à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers, la direction conçoit et maintient les systèmes comptables et les contrôles internes connexes nécessaires pour fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont protégés et que les documents comptables sont maintenus de manière appropriée afin de fournir des informations fiables pour la préparation des états financiers.

Les fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I sont chargés de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière et d'approuver les états financiers. Les fiduciaires s'acquittent de ces responsabilités en examinant l'information financière préparée par la direction et en discutant des questions pertinentes avec la direction et les auditeurs externes. Les fiduciaires sont aussi responsables de recommander la nomination des auditeurs externes de la Fiducie.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l. a été nommé par les fiduciaires et les communautés membres pour effectuer l'audit des états financiers et leur faire directement rapport. Son rapport figure à la page suivante. Les auditeurs externes ont un accès complet et illimité aux fiduciaires et à la direction, et les rencontrent périodiquement et séparément afin de discuter des constatations de leur audit.

 Signed by Tanu Lusignan
2022-08-16 18:21:09:09 GMT

Directeur général

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I (la « Fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2022, l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation des actifs financiers nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fiducie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel est censé être mis à notre disposition après la date du rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne porte pas sur les autres informations et nous n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lecture du rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ce rapport, nous serons tenus de signaler le problème aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fiducie ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fiducie.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fiducie.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction le cas échéant, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fiducie à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fiducie à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Montréal (Québec)
Le 29 Août 2022

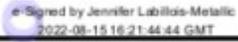
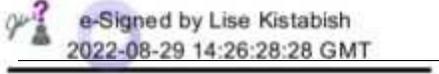
MNP¹ SENCRL, s.r.l.

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A124849

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la situation financière

Au 31 mars 2022

	2022	2021	
Actifs financiers			
Trésorerie	789 922	550 272	
Débiteurs (note 4)	914 151	760 279	
Avance à recevoir (note 5)	-	3 231	
Total des actifs financiers	1 704 073	1 313 782	
Passif			
Créditeurs et charges à payer (note 7)	955 013	870 707	
Avance à rembourser (note 5)	44 657	-	
Produits reportés (note 8)	439 837	222 618	
Total du passif	1 439 507	1 093 325	
Actifs financiers nets	264 566	220 457	
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles (note 9)	8 554	7 850	
Charges payées d'avance	6 855	48 198	
Total des actifs non financiers	15 409	56 048	
Excédent accumulé	279 975	276 505	
Approuvé au nom des fiduciaires,			
 <small>e-Signed by Jennifer Labilais-Metallic 2022-08-15 16:21:44:44 GMT</small>	Fiduciaire	 <small>e-Signed by Lise Kistabish 2022-08-29 14:26:28:28 GMT</small>	Fiduciaire

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2022

		<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
	<i>Tableaux</i>			
Produits				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (<i>notes 10 et 12</i>)		5 360 000	5 360 000	4 544 450
Services aux Autochtones Canada (<i>notes 11 et 12</i>)		2 121 782	2 121 782	2 265 573
Société canadienne d'hypothèques et de logement (<i>note 12</i>)		21 500	21 500	–
Produit d'intérêts		3 501	3 501	6 559
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador		237 350	237 350	145 000
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec		87 490	87 490	–
Centre de santé de Kanesatake		35 835	35 835	–
Autres produits		131 235	131 235	156 293
Produits reportés de l'exercice précédent		222 618	222 618	441 655
Produits reportés de l'exercice considéré		–	(439 837)	(222 618)
		8 221 311	7 781 474	7 336 912
Charges des programmes				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	2	3 190 680	3 262 859	3 051 753
Services aux Autochtones Canada	3	1 450 000	1 431 284	1 622 428
AEC – CoPH	4	340 000	136 935	150 000
Services aux entreprises	6	306 000	234 082	93 466
SCHL	8	30 000	27 637	–
Immobilisations	9	6 432	3 534	4 846
Total des charges (Tableau 1)		5 323 112	5 096 331	4 922 493
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		2 898 199	2 685 143	2 414 419
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes		(2 129 034)	(2 681 673)	(2 316 545)
Excédent		769 165	3 470	97 874

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	276 505	178 631
Excédent	3 470	97 874
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	279 975	276 505

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État de la variation des actifs financiers nets

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Excédent annuel	769 165	3 470	97 874
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-	(4 238)	(3 011)
Amortissement des immobilisations corporelles	6 432	3 534	4 846
Utilisation des charges payées d'avance	-	41 343	4 128
Augmentation des actifs financiers nets	775 597	44 109	103 837
Actifs financiers nets à l'ouverture de l'exercice	220 457	220 457	116 620
Actifs financiers nets à la clôture de l'exercice	996 054	264 566	220 457

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2022

	2022	2021
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement		
Encaissements de dons	7 844 821	7 029 253
Paiements aux fournisseurs et aux bénéficiaires	(404 718)	186 659
Paiements au comptant à des employés	(4 562 430)	(4 622 559)
Paiements au comptant à des bénéficiaires	(2 681 673)	(2 316 545)
	196 000	276 808
Activités de financement		
Avance à rembourser	44 657	–
Activités d'investissement en immobilisations		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(4 238)	(3 011)
Activités d'investissement		
Remboursement de l'avance à recevoir	3 231	–
Augmentation de la trésorerie	239 650	273 797
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	550 272	276 475
Trésorerie à la clôture de l'exercice	789 922	550 272

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

1. Activités

La Fiducie a été constituée le 10 juillet 2012, date à laquelle elle a entrepris ses activités. Le but de la Fiducie est de fournir des installations et des programmes d'éducation aux adultes dans les communautés des Premières Nations.

2. Événement important

Au cours de l'exercice précédent, une pandémie de COVID-19 (coronavirus) s'est répandue, laquelle a eu une incidence importante sur les entreprises et les organisations en raison des restrictions sur les déplacements et les activités commerciales ainsi que des consignes d'auto-isollement et de mise en quarantaine instaurées par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux.

À l'heure actuelle, on ne peut établir l'ampleur de l'incidence que la pandémie de COVID-19 pourrait avoir sur la Fiducie, car elle dépendra de l'évolution de la situation, elle-même très incertaine et impossible à prévoir. Ces incertitudes découlent de l'incapacité de prédire la propagation de la maladie, la durée de la pandémie ainsi que la nature et la durée des restrictions sur les déplacements, des fermetures ou des interruptions des activités des entreprises et des mesures de mise en quarantaine qui sont actuellement en vigueur, ou qui pourraient être instaurées par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour lutter contre le virus.

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers constituent une déclaration de la direction, ont été dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public et comprennent les principales méthodes comptables qui suivent.

Mode de présentation

Les produits et les charges sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Selon cette méthode, les produits sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent disponibles et mesurables, et les charges sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées et mesurables par suite de la réception de biens ou de services et lorsqu'est créée une obligation juridique de paiement.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme des actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers sont des actifs qui pourraient être affectés au remboursement de passifs existants ou au financement d'activités futures. Les actifs non financiers sont des actifs acquis, construits ou développés qui ne produisent habituellement pas de ressources pour le remboursement des passifs existants, mais qui sont utilisés pour la prestation de services gouvernementaux, qui peuvent être consommés dans le cadre des activités habituelles et qui ne sont pas destinés à la revente dans le cours normal des activités.

Secteurs

La Fiducie exerce ses activités par l'intermédiaire de neuf secteurs isolables. Ces secteurs d'exploitation sont établis par la haute direction et visent à faciliter l'atteinte des objectifs à long terme de la Fiducie, à appuyer la prise de décisions concernant l'allocation des ressources et à évaluer la performance opérationnelle.

Pour chaque secteur isolable, les produits et les charges représentent les montants qui sont directement attribuables au secteur et ceux qui sont affectés sur une base raisonnable.

Les méthodes comptables utilisées pour ces secteurs sont conformes à celles employées pour préparer les états financiers, telles qu'elles sont mentionnées à la note 3, « Principales méthodes comptables ».

Instruments financiers

La Fiducie comptabilise ses instruments financiers lorsqu'elle devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la Fiducie peut choisir, de manière irrévocable, d'évaluer ultérieurement tout instrument financier à sa juste valeur. La Fiducie n'a pas fait ce choix pour l'exercice considéré.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

La Fiducie évalue ensuite tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, du fait qu'elle n'a aucun instrument financier exigeant une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur est déterminée au moyen de la hiérarchie des justes valeurs. Les opérations d'achat ou de vente visant ces éléments sont comptabilisées à la date de l'opération. Les gains nets et les pertes nettes découlant de la variation de la juste valeur sont comptabilisés à l'état des gains et pertes de réévaluation. Aucun état des gains et pertes de réévaluation n'a été présenté, puisque la Fiducie ne détient aucun instrument pouvant donner lieu à des gains et pertes de réévaluation.

Les coûts d'opération directement attribuables à la création, à l'acquisition, à l'émission ou à la prise en charge d'instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur sont immédiatement comptabilisés dans l'excédent (le déficit). Autrement, les coûts d'opération sont ajoutés à la valeur comptable des instruments financiers qui sont évalués par la suite au coût après amortissement ou au coût.

Tous les actifs financiers, à l'exception des dérivés, sont soumis annuellement à un test de dépréciation. Pour déterminer s'il existe des éléments probants objectifs d'une perte de valeur, la direction s'interroge à savoir si l'entité émettrice connaît d'importantes difficultés financières et examine l'historique récent de recouvrement à l'égard du prêt, comme un défaut ou un retard de paiement des intérêts ou du capital. Toute perte de valeur jugée durable est comptabilisée à l'état des résultats. Les réductions de valeur des actifs financiers évaluées au coût ou au coût après amortissement pour refléter les pertes de valeur ne font pas l'objet d'une reprise s'il y a une hausse ultérieure de la valeur. Les reprises de toute réévaluation nette d'actifs financiers évalués à la juste valeur sont comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont initialement comptabilisées au coût selon le coût historique indiqué dans les documents comptables. Les apports en immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties annuellement au moyen des méthodes ci-dessous aux taux utilisés pour amortir le coût des actifs sur leur durée de vie estimative :

	Méthode	Taux
Ordinateurs	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier et matériel	Amortissement dégressif	20 %

Actifs à long terme

Les actifs à long terme comprennent les immobilisations corporelles. Les actifs à long terme destinés à être utilisés sont évalués et amortis de la manière décrite dans la méthode comptable applicable.

La Fiducie effectue des tests de dépréciation d'actifs à long terme destinés à être utilisés lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable d'un actif, ou d'un groupe d'actifs, peut ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un groupe d'actifs à long terme n'est pas recouvrable si elle dépasse la somme de la valeur non actualisée des flux de trésorerie futurs devant être tirés de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. La juste valeur est établie au moyen de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Toute dépréciation est portée à l'excédent de l'exercice considéré.

Actifs financiers nets

Les états financiers de la Fiducie sont dressés de manière à présenter les actifs financiers nets comme mesure de la situation financière. Les actifs financiers nets de la Fiducie sont établis en déduisant les passifs des actifs financiers. Ils comprennent deux composantes, soit les actifs non financiers et l'excédent accumulé.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

3. Principales méthodes comptables (suite)

Incertitude relative à la mesure

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur le montant présenté des produits et des charges pendant la période de présentation de l'information financière.

Les débiteurs sont présentés après évaluation de leur recouvrabilité, et une provision pour créances douteuses appropriée est constituée au besoin. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles.

La direction estime le remboursement du financement public à la fin de l'exercice en déterminant dans quelle mesure la Fiducie prévoit respecter certaines conditions stipulées dans les conventions de financement pertinentes.

Comptabilisation des produits

Paiements de transfert

La Fiducie comptabilise un paiement de transfert à titre de produits lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu, ont été remplis. Un paiement de transfert assorti de dispositions donnant lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif est comptabilisé comme un passif. Dans ce cas, la Fiducie comptabilise les produits lorsque le passif est réglé. Les transferts d'actifs non amortissables sont comptabilisés dans les produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.

Produits grevés d'affectations externes

La Fiducie comptabilise les rentrées grevées d'affectations externes à titre de produits dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prévues par la convention ou la loi. Jusqu'à ce que cela se produise, la Fiducie enregistre les rentrées grevées d'affectations externes comme des produits reportés.

Produits de placements

Le produit d'intérêts est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, au moment où il est gagné. Les dividendes sont comptabilisés à titre de produits dès qu'ils sont déclarés.

Autres produits

Les autres produits à recevoir sont comptabilisés lorsqu'ils deviennent exigibles aux termes des modalités des conventions de financement.

Avantages sociaux futurs

Les programmes d'avantages sociaux futurs des employés de la Fiducie consistent en un régime à prestations déterminées.

La Fiducie participe à un régime interentreprises à l'égard duquel les informations sont insuffisantes pour pouvoir appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies, car l'actuaire n'attribue pas de portions de l'excédent (du déficit) aux employeurs individuellement. Par conséquent, la Fiducie utilise la comptabilité des régimes à cotisations déterminées, et les cotisations au régime sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

4. Débiteurs

	2022	2021
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	536 792	518 647
Services aux Autochtones Canada	18 000	160 503
APNQL	248 229	–
CDRHPNQ	39 741	–
SCHL	17 000	–
Débiteurs et apports à recevoir	52 679	80 026
Taxes à la consommation à recevoir	1 710	1 103
	914 151	760 279

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

5. Avance à recevoir ou à rembourser

L'avance à recevoir (ou à rembourser) a été consentie au (par le) Conseil scolaire des Premières Nations en éducation des adultes, une entité liée à la Fiducie par voie de gestion et de supervision communes. L'avance est non garantie, ne porte pas intérêt et n'est assortie d'aucune modalité de remboursement précise.

6. Marge de crédit

La Fiducie dispose d'une marge de crédit inutilisée non garantie de 99 000 \$. La marge de crédit, renouvelable annuellement, porte intérêt au taux préférentiel majoré de 5 % par année.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	2022	2021
Créditeurs	189 993	43 498
Salaires et retenues salariales à payer	85 626	83 535
Montant à verser aux bénéficiaires	534 394	598 674
Montant à rembourser au bailleur de fonds	145 000	145 000
	955 013	870 707

8. Produits reportés

Le tableau ci-dessous présente les variations du solde des produits reportés attribuables à chaque catégorie importante d'affectations d'origine externe :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Apports reçus	Montants comptabilisés à titre de produits	Solde à la clôture de l'exercice
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (<i>note 10</i>)	62 618	5 360 000	5 185 846	236 772
Services aux Autochtones Canada	160 000	2 121 782	2 078 717	203 065
	222 618	7 481 782	7 264 563	439 837

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

9. Immobilisations corporelles

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	2022 Valeur comptable nette
Ordinateurs	39 281	4 238	–	35 698	7 821
Mobilier et matériel	2 982	–	–	2 249	733
	42 263	4 238	–	37 947	8 554

	Coût	Ajouts	Cessions	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Ordinateurs	36 270	3 011	–	32 347	6 934
Mobilier et matériel	2 982	–	–	2 066	916
	39 252	3 011	–	34 413	7 850

10. Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES)

	MEES			2022	2021
	MEES Pédagogie	MEES Formation professionnelle	MEES Principal	MEES	MEES
Produits	250 000	500 000	4 610 000	5 360 000	4 544 450
Autres produits	–	–	4 317	4 317	31 842
Produits reportés de l'exercice précédent	62 618	–	–	62 618	284 169
Produits reportés de l'exercice considéré	(49 272)	(187 500)	–	(236 772)	(62 618)
	263 346	312 500	4 614 317	5 190 163	4 797 843
Frais bancaires	–	–	–	–	6
Communications	1 313	300	–	1 613	805
Matériel	–	80 398	–	80 398	22 129
Permis	–	–	33 706	33 706	39 632
Fournitures de bureau	–	–	3 460	3 460	3 838
Honoraires pour services professionnels	–	40 846	–	40 846	19 932
Charge du programme	–	–	7 509	7 509	–
Salaires et avantages	255 260	181 618	2 642 338	3 079 216	2 959 298
Traduction	4 650	–	–	4 650	–
Déplacements	2 123	9 338	–	11 461	6 203
Attributions aux centres régionaux	–	–	2 171 175	2 171 175	1 825 914
Transfert aux immobilisations corporelles	–	–	4 238	4 238	3 011
	263 346	312 500	4 862 426	5 438 272	4 880 768
Déficit	–	–	(248 109)	(248 109)	(82 835)

Les charges comprennent les attributions aux centres régionaux. Les attributions au Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj et au CRÉA Kitci Amik s'élèvent à 125 000 \$ chacune, et l'attribution à Kahnawake est de 62 500 \$ pour la formation professionnelle.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

11. Rapprochement du financement provenant de Services aux Autochtones Canada (SAC)

Le tableau suivant présente le rapprochement du financement provenant de SAC qui figure à l'état des résultats :

	2022	2021
Solde selon l'état financier et la confirmation de SAC	2 121 782	2 265 573

12. Paiements de transfert

	<i>Transferts de fonctionnement</i>	<i>Reports et remboursements</i>	2022	2021
Paiements de transfert fédéraux				
Services aux Autochtones Canada	2 121 782	(43 065)	2 078 717	2 263 059
Société canadienne d'hypothèques et de logement	21 500	-	21 500	-
	2 143 282	(43 065)	2 100 217	2 263 059
Paiements de transfert provinciaux				
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	5 360 000	(174 154)	5 185 846	4 544 400
	7 503 282	(217 219)	7 286 063	6 807 459

13. Éventualités

La Fiducie a été nommée partie défenderesse dans une poursuite intentée par un ancien employé pour obtenir réparation du préjudice prétendument subi en raison d'une perte d'emploi. La partie demanderesse réclame des dommages-intérêts de 72 000 \$. La poursuite a été intentée récemment et, comme toute procédure judiciaire est entourée d'incertitude, il est impossible d'en prévoir l'issue ou d'estimer les éventuelles pertes qui pourraient en résulter. Le montant pouvant être accordé dans le cadre de cette action en justice sera comptabilisé une fois qu'une estimation raisonnable de celui-ci pourra être donnée.

Sur la foi des conseils et des renseignements donnés par ses conseillers juridiques, la direction est d'avis que l'issue de la poursuite n'aura pas d'incidence appréciable sur la situation financière ou le résultat des activités de la Fiducie.

La Fiducie a conclu des ententes d'apport avec divers ministères. Le financement reçu aux termes de ces ententes d'apport peut faire l'objet d'un remboursement après examen final des programmes par les divers organismes de financement. La direction estime que les modalités des diverses conventions de financement ont été respectées, et qu'aucun remboursement ne sera nécessaire.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Notes complémentaires

Exercice clos le 31 mars 2022

14. Instruments financiers

Dans le cadre de ses activités, la Fiducie détient un certain nombre d'instruments financiers. À moins d'indication contraire, la direction est d'avis que les instruments financiers de la Fiducie n'exposent pas cette dernière à des risques importants de taux d'intérêt, de change ou de crédit.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier subisse une incidence défavorable par suite d'une variation des taux d'intérêt. La variation des taux d'intérêt du marché peut avoir une incidence sur les flux de trésorerie liés à certains actifs financiers et passifs financiers, ce qui désigne le risque de flux de trésorerie, et sur la juste valeur d'autres actifs financiers ou passifs financiers, à savoir le risque de prix. La Fiducie est exposée à un risque de flux de trésorerie principalement par sa marge de crédit, laquelle porte intérêt à un taux renouvelable.

15. Régimes à prestations et à cotisations déterminées et autres avantages postérieurs à l'emploi

Régimes interentreprises

La Fiducie participe à un régime de retraite interentreprises pour le compte de ses employés. Les cotisations versées par la Fiducie aux termes de ce régime et la charge correspondante s'élèvent à 429 087 \$ (466 510 \$ en 2021). Les cotisations sont versées par la Fiducie sans autre obligation, et la Fiducie les comptabilise uniquement lorsqu'elles sont engagées.

16. Dépendance économique

La Fiducie tire pratiquement la totalité de ses produits de Services aux Autochtones Canada et du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. La nature et l'importance du financement reçu sont telles que la Fiducie est économiquement dépendante de ce financement.

17. Renseignements sur le budget

Les renseignements sur le budget présentés ont été approuvés par le conseil des fiduciaires de la Fiducie le 25 mars 2021.

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I

Tableau 1 – Tableau des charges par poste

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Charges par poste			
Amortissement	6 432	3 534	4 846
Frais et intérêts bancaires	18 000	16 998	18 155
Charges liées à l'attribution de bourses	3 000	5 500	3 000
Communications	6 680	7 954	1 435
Matériel	65 000	80 398	22 129
Préparation et processus d'inscription	150 000	137 760	28 197
Cachet	2 000	1 400	–
Assurances	18 000	17 694	17 655
Permis	40 500	33 706	40 047
Frais de bureau et frais généraux	2 500	1 290	1 851
Fournitures de bureau	15 500	10 111	18 190
Honoraires pour services professionnels	73 000	88 524	101 139
Charge du programme	25 000	32 042	1 150
Salaires et avantages	4 590 000	4 562 430	4 622 559
Téléphonie	3 000	2 775	3 003
Traduction	69 500	28 758	30 808
Déplacements	235 000	65 457	8 329
	5 323 112	5 096 331	4 922 493

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Tableau 2 – Tableau des produits, des charges et du déficit accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Produits			
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur	5 360 000	5 360 000	4 544 450
Autres produits	4 317	4 317	31 842
Produits reportés de l'exercice précédent	62 618	62 618	284 169
Produits reportés de l'exercice considéré	–	(236 772)	(62 618)
	5 426 935	5 190 163	4 797 843
Charges			
Frais et intérêts bancaires	–	–	6
Communications	1 680	1 613	805
Matériel	65 000	80 398	22 129
Permis	40 000	33 706	39 632
Frais de bureau et frais généraux	1 500	1 040	1 276
Fournitures de bureau	2 500	2 420	2 562
Honoraires pour services professionnels	25 000	40 846	19 932
Charge du programme	–	7 509	–
Salaires et avantages	3 000 000	3 079 216	2 959 208
Traduction	5 000	4 650	–
Déplacements	50 000	11 461	6 203
	3 190 680	3 262 859	3 051 753
Excédent avant les attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes	2 236 255	1 927 304	1 746 090
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawà:ke	(244 000)	(256 532)	(321 841)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(710 766)	(710 766)	(640 155)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations d'Uashat	(39 770)	(39 770)	(440 296)
CRÉA Kitchi Amik	(420 000)	(930 512)	(423 622)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Pessamit	(204 000)	(233 595)	–
	(1 618 536)	(2 171 175)	(1 825 914)
Déficit avant les transferts	617 719	(243 871)	(79 824)
Transferts entre programmes			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	(4 238)	(3 011)
Déficit	617 719	(248 109)	(82 835)
Excédent (déficit) accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	(52 951)	29 884
Déficit accumulé à la clôture de l'exercice	617 719	(301 060)	(52 951)

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Services aux Autochtones Canada
Tableau 3 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Produits			
Services aux Autochtones Canada	1 786 667	1 786 667	1 948 575
Produits reportés de l'exercice précédent	–	–	27 486
	1 786 667	1 786 667	1 976 061
Charges			
Frais et intérêts bancaires	18 000	16 998	18 149
Assurances	18 000	17 694	17 655
Fournitures de bureau	8 000	6 812	7 711
Honoraires pour services professionnels	48 000	47 678	81 207
Salaires et avantages	1 300 000	1 285 714	1 467 507
Téléphonie	3 000	2 775	3 003
Traduction	25 000	23 508	27 458
Déplacements	30 000	30 105	(262)
	1 450 000	1 431 284	1 622 428
Excédent avant attribution au centre régional d'éducation des adultes	336 667	355 383	353 633
Attribution au centre régional d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(355 383)	(355 383)	(353 633)
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	(18 716)	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
AEC – CoPH
Tableau 4 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget</i> 2022	2022	2021
Produits			
Services aux Autochtones Canada	180 000	180 000	180 000
Produits reportés de l'exercice précédent	160 000	160 000	130 000
Produits reportés de l'exercice considéré	–	(203 065)	(160 000)
	340 000	136 935	150 000
Charges			
Permis	500	–	415
Charge du programme	25 000	24 533	1 150
Salaires et avantages	150 000	110 942	144 941
Traduction	39 500	600	3 350
Déplacements	125 000	860	144
	340 000	136 935	150 000
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
COVID-19
Tableau 5 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	Budget 2022	2022	2021
Produits			
Services aux Autochtones Canada	155 115	155 115	136 998
Attributions aux centres régionaux d'éducation des adultes			
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Kahnawà:ke	(38 779)	(38 779)	(34 249)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Listuguj	(38 779)	(38 779)	(34 250)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations d'Uashat	–	–	(34 250)
CRÉA Kitci Amik	(38 779)	(38 779)	(34 249)
Centre régional d'éducation des adultes des Premières Nations de Pessamit	(38 778)	(38 778)	–
	(155 115)	(155 115)	(136 998)
Excédent et excédent accumulé à la clôture de l'exercice	–	–	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Services aux entreprises
Tableau 6 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Produits			
Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador	237 350	237 350	145 000
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	87 490	87 490	–
Centre de santé de Kanesatake	35 835	35 835	–
Autres produits	118 357	118 357	124 451
	479 032	479 032	269 451
Charges			
Charges liées à l'attribution de bourses	3 000	5 500	3 000
Communications	5 000	6 341	630
Préparation et processus d'inscription	150 000	137 760	28 197
Cachet	2 000	1 400	–
Frais de bureau et frais généraux	1 000	250	575
Fournitures de bureau	5 000	879	7 917
Salaires et avantages	110 000	58 921	50 903
Déplacements	30 000	23 031	2 244
	306 000	234 082	93 466
Excédent	173 032	244 950	175 985
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	296 431	120 446
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	173 032	541 381	296 431

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Autre**

Tableau 7 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Produits			
Produit d'intérêts	3 501	3 501	6 559
Autres produits	8 561	8 561	–
Excédent	12 062	12 062	6 559
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	25 175	18 616
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	12 062	37 237	25 175

**Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
SCHL**

Tableau 8 – Tableau des produits, des charges et du déficit accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Produits			
Société canadienne d'hypothèques et de logement	21 500	21 500	–
Charges			
Salaires et avantages	30 000	27 637	–
Déficit et déficit accumulé à la clôture de l'exercice	(8 500)	(6 137)	–

Fiducie d'Éducation des Adultes des Premières Nations I
Immobilisations
Tableau 9 – Tableau des produits, des charges et de l'excédent accumulé

Exercice clos le 31 mars 2022

	<i>Budget 2022</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
Charges			
Amortissement	6 432	3 534	4 846
Transfert			
Transfert au fonds d'immobilisations corporelles	–	4 238	3 011
Excédent (déficit)	(6 432)	704	(1 835)
Excédent accumulé à l'ouverture de l'exercice	–	7 850	9 685
Excédent accumulé à la clôture de l'exercice	(6 432)	8 554	7 850